



## **Commission des Affaires étrangères et européennes, de la Coopération, de l'Immigration et de l'Asile**

### **Procès-verbal de la réunion du 08 juillet 2019**

#### Ordre du jour :

1. Echange de vues avec M. Xavier Bettel, Premier Ministre, sur les dernières réunions du Conseil européen (9.00-10.00 heures)
2. Suite du dossier sur l'antisémitisme

\*

Présents : M. Marc Angel, M. André Bauler, remplaçant de M. Eugène Berger, Mme Djuna Bernard, M. Frank Colabianchi, remplaçant de M. Gusty Graas, M. Mars Di Bartolomeo, Mme Stéphanie Empain, M. Fernand Kartheiser, M. Laurent Mosar, Mme Lydia Mutsch, Mme Lydie Polfer, Mme Viviane Reding, M. Gilles Roth, remplaçant de M. Jean-Marie Halsdorf, M. David Wagner, M. Claude Wiseler

M. Sven Clement, observateur délégué

M. Xavier Bettel, Premier Ministre, Ministre d'Etat

M. Mike Hentges, Conseiller diplomatique du Premier Ministre

M. Charles Goerens, M. Nicolas Schmit, Mme Monica Semedo, Mme Isabel Wiseler-Santos Lima, membres du Parlement européen

Mme Tania Tennina, Responsable du Service des Relations internationales de l'Administration parlementaire

Excusés : M. Eugène Berger, Mme Tess Burton, M. Paul Galles, M. Gusty Graas, M. Jean-Marie Halsdorf, M. Marc Spautz

M. Christophe Hansen, Mme Tilly Metz, membres du Parlement européen

\*

Présidence : M. Marc Angel, Président de la Commission

\*

1. Echange de vues avec M. Xavier Bettel, Premier Ministre, sur les dernières réunions du Conseil européen (9.00-10.00 heures)

Le Premier Ministre donne des explications sur les résultats du Conseil européen du 20 juin 2019 où il fut question de l'agenda stratégique et des priorités retenues lors de la réunion informelle de Sibiu, ainsi que du cadre financier pluriannuel. Sur ce dernier point, le Premier Ministre ajoute que les dépenses sont en hausse, alors que les recettes sont en baisse et qu'il y a lieu de discuter sur les moyens propres dont pourrait disposer l'UE.

Pour le Luxembourg, la question des coupures budgétaires en cas de non respect de l'Etat de droit ne doit pas mener à une précarisation de la situation financière d'un pays qui risquerait à son tour d'aggraver les tensions politiques et les tendances europhobes. Il s'agit donc de trouver le bon équilibre.

Concernant le Brexit et les conséquences sur le budget, le Luxembourg plaide pour la suppression du rabais dont profitent encore certains Etats membres.

Le Grand-Duché s'est également engagé en faveur d'une fonction publique européenne plus forte.

Les discussions sur le climat ont révélé les positions toujours hostiles de certains Etats membres.

Les discussions sur les sanctions envers la Russie ont abouti à un accord pour une prolongation de six mois, malgré la demande de certains de les prolonger de douze mois.

Les autorités chypriotes ont appelé à la vigilance par rapport aux forages de la part de la Turquie dans la zone économique chypriote.

La zone euro fut également à l'ordre du jour, notamment le budget et le renforcement du mécanisme de stabilité, ainsi que l'union bancaire. Il y a différentes positions parmi les Etats membres, les uns voyant plutôt la monnaie unique comme facteur de stabilisation économique, les autres comme facteur de relance économique. En termes d'union bancaire, les travaux continuent et le Luxembourg soutient un alignement aux standards de l'OCDE.

Après vingt heures de discussions, un accord fut finalement trouvé concernant la répartition des postes clés : Mme Von der Leyen décroche le poste de présidente de la Commission européenne, M. Charles Michel sera à la tête du Conseil européen, M. Josep Borrell sera le Haut représentant de l'Union pour les affaires étrangères et Mme Christine Lagarde ira à la Banque Centrale européenne. Le mandat du président du Parlement européen sera divisé en deux et reviendra pour moitié aux sociaux-démocrates et pour moitié aux chrétiens-démocrates.

### Discussion

Les points suivants sont à retenir de la discussion qui a suivi :

Interpellé sur la position du Grand-Duché concernant la condition du respect de l'Etat de droit pour être éligible comme bénéficiaire des fonds structurels, le Premier Ministre assure que le gouvernement appuie totalement cette condition requise.

Concernant les discussions sur le cadre financier, il ajoute qu'un deuxième tour de table est prévu en octobre, mais il dit ne pas s'attendre à des propositions concrètes avant mars 2020.

En matière de politique migratoire, le Grand-Duché est en faveur d'une réforme de Dublin.

A la question de savoir si le Luxembourg soutenait une budgétisation du Fonds européen de développement, le Premier Ministre répond que ce point n'a pas été discuté, mais qu'il allait se renseigner auprès de son administration.

En réponse à une question sur la position luxembourgeoise par rapport aux candidats aux postes clés de l'Union européenne, le Premier Ministre déclare que le gouvernement a soutenu la candidature de M. Timmermans et n'a voté contre aucun candidat. Il importait d'avoir la plus grande majorité possible pour soutenir un candidat.

Aucune décision n'a été prise concernant les ressources propres.

Pour la suite de l'échange de vues, les membres de la commission décident d'invoquer l'article 25 (9) du Règlement de la Chambre des Députés autorisant les débats à huis clos.

## 2. Suite du dossier sur l'antisémitisme

Après discussion, les membres de la commission décident de reformuler le premier tiret des considérants, ainsi que les trois derniers tirets du dernier paragraphe intitulé « invite le Gouvernement ».

Vu le caractère sensible du sujet, les membres de la commission demandent à ce que la discussion en séance plénière soit prévue en début de séance et à ce qu'aussi bien les auteurs de la motion que les intervenants aient assez de temps pour pouvoir s'exprimer.

Luxembourg, le 8 juillet 2019

La Secrétaire-administrateur,  
Tania Tennina

Le Président de la Commission des Affaires étrangères  
et européennes, de la Coopération, de l'Immigration et  
de l'Asile,  
Marc Angel